escala
formation et assistance
051 26 87 65
info@escala.be
www.fr.escala.be

Formation des personnes de confiance

Nombre de sessions: 10

La formation vise à donner aux personnes de confiance les connaissances et les compétences nécessaires pour pouvoir assurer le rôle de personnes de confiance (Loi du 27 février 2014 et son AR du 10 avril 2014). Après avoir suivi cette formation, les participants ont acquis des connaissances et des notions sur le cadre légal, les risques psychosociaux au travail et la problématique de la violence, du harcèlement moral et sexuel sur le lieu de travail. En outre, les participants ont développé les compétences requises concernant les techniques d'entretien et ont appris des techniques pour maîtriser les situations problématiques sur le lieu de travail.

Programme

Jour 1

- Cadre légal du rôle et du statut de la personne de confiance
- Caractéristiques des risques psychosociaux au travail (causes, conséquences, ...)
- Problématique de la violence, du harcèlement moral et sexuel sur le lieu de travail
- Procédures pour les travailleurs qui pensent subir un préjudice suite à des risques psychosociaux
- Analyse des risques

Jour 2

- Techniques pour mener des entretiens d'aide et conseiller : maîtriser et cadrer les émotions, écouter de façon active, mener une communication efficace
- Connaissances et compétences pour avoir un entretien avec toutes les personnes concernées (requérant, accusé, membre de la ligne hiérarchique, ...)
- L'enseignement des techniques d'entretien se fait par l'exercice (au moyen de fragments vidéo et de jeux de rôle)

Jour 3

- Compréhension des conflits et techniques d'analyse
- Maîtrise des conflits aux niveaux : de personnes/d'un groupe/d'une organisation

Jour 4

- Méthodes pour gérer les problèmes au sein de l'organisation
- Méthodologie interventions psychosociales: maîtrise des situations problématiques, gestion du stress, interventions de l'équipe, ...

Jour 5

- Discussion de cas concrets, d'expériences
- Auto-coaching pour la personne de confiance

A qui cette formation s'adresse-t-elle

Les collaborateurs qui exercent la fonction de personne de confiance dans le cadre de la législation ci-dessus ou qui vont exercer cette fonction à l'avenir.

Enseignant

La formation est dispensée par un conseiller en prévention aspects psychosociaux de Provikmo.

Nombre de sessions: 10